

Ligne Conseil Bancaire Résultats du questionnaire

Montreuil 2022

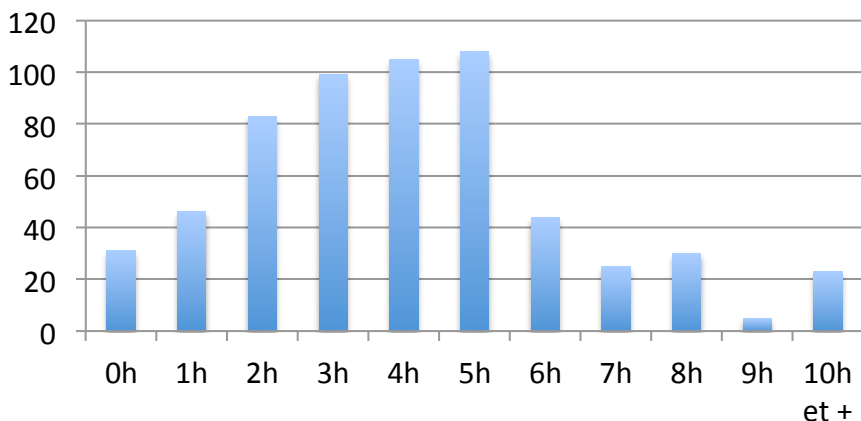
La CGT vous a donné la parole pour déterminer nos priorités dans les négociations à venir. Les résultats de la consultation vous seront communiqués en 6 publications.

- 1 – Salaire, RVB et objectifs
- 2 – Télétravail
- 3 – Heures supplémentaires**
- 4 – Formation
- 5 – Pression et Management
- 6 – Autonomie et accords sociaux

**Tract 3 :
Heures supplémentaires**

Pour mener à bien ton activité à combien estimes-tu le nombre moyen d'heures supplémentaires que tu réalises par semaine ?

0 h	5,18 %
1 à 3 h	38,06 %
4 à 6 h	42,90 %
7 h et +	13,86 %



Les conseillers déclarent effectuer en moyenne 4,05 h supp par semaine

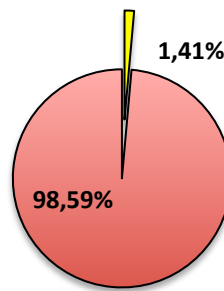
7 428 conseillers* effectuant 4,05heures supplémentaires chaque semaine produisent plus de 30 000 h de travail.

Soit l'équivalent de **859 emplois à temps plein** au national

* Projection emploi à fin 2021 – Chiffre issu de la CDSP Nationale Ligne Conseil Bancaire du 30 Juin 2021

Tes heures supplémentaires te sont-elles rémunérées ?

Oui 1,43 %
Non 98,57 %



■ Oui
■ Non

Le code du travail en son article L3121-28 indique que :

« Toute heure accomplie au delà de la durée légale hebdomadaire ou de la durée considérée comme équivalente est une heure supplémentaire qui ouvre droit à une majoration salariale ou, le cas échéant, à un repos compensateur équivalent. »

Paroles de postiers

« beaucoup trop de contraintes, un manque cruel de reconnaissance et absence de la prise en compte des heures supplémentaires chaque jour, chaque semaine, pendant des mois durant. »

« mise en place d'une pointeuse »

« La rémunération n'est pas en adéquation avec la quantité de travail fournie, l'énergie déployée et le temps utilisé, bien au delà des 35 heures... pour tenter d'atteindre les objectifs, O combien nombreux, dits « commerciaux ». »

« Trop de charge de travail, pas assez de moyens, rémunération pas à la hauteur des heures et de la quantité de travail »

« Charge de travail non réalisable en 35 h

- Portefeuille sur dimensionné
- Absence collègue non remplacé
- Réglementation et conformité chronophage
- Panne réseau ou lenteur quotidienne
- Pression commerciale et managériales
- Clientèle agressive, exigeante et pressée
- Reconnaissance absente »

Nous revendiquons :

- La Création de 859 postes pour absorber la charge de travail
- Le paiement de toutes les heures supplémentaires effectuées
- Bannir les coutumes postales selon lesquelles :
 - « si tu finis pas à l'heure c'est que tu sais pas t'organiser »
 - « Un cadre commercial ne doit pas compter les heures »